

13 avr 2012 -02:00

Service de médiation pour les Pensions - Présentation du Rapport annuel 2011

Travailler après la pension ? On n'y gagne pas toujours ! Un pensionné averti en vaut deux !
En finir avec les attentes et les paperasses inutiles ? Oui, c'est possible ... si tous les services de pensions se donnent la main !
Toucher moins en ayant travaillé plus ? Cela ne devrait plus arriver !

Le mercredi 18 avril 2012, les Médiateurs pour les Pensions présenteront le Rapport annuel 2011 du Service de médiation pour les Pensions.

Leurs slogans provocateurs y seront commentés ainsi que certaines de leurs recommandations et suggestions les plus parlantes.

Après la présentation, le Rapport annuel sera remis officiellement à Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Pensions, Vincent Van Quickenborne.

La conférence de presse aura lieu le mercredi 18 avril 2012 à 10.30 h. au Finance Tower, Boulevard du Jardin Botanique 50, 1000 Bruxelles

Inscription à la conférence de presse obligatoire au :

numéro de téléphone 02/ 274.19.90
par fax au numéro 02/ 274.19.99
par e-mail à l'adresse: plainte@mediateurpensions.be

Service de Médiation Pensions
WTC III
Boulevard Simon Bolivar 30/5
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 274 19 90
<http://www.mediateurpensions.be>

Tony Van Der Steen
Porte-parole
Tony.Vandersteen@ombudsmanpensions.be